RICHTER

C A N A D A
PROVINCE OF QUÉBEC
DISTRICT OF QUÉBEC
DIVISION NO. 01-MONTREAL
COURT NO. 500-11-047518-143
ESTATE NO. 41-1919185

SUPERIOR COURT (Commercial Division) Bankruptcy and Insolvency Act

IN THE MATTER OF THE NOTICE OF INTENTION TO MAKE A PROPOSAL OF:

Noveko International Inc., of the City of Montreal, in the Province of Quebec

Debtor

Richter Advisory Group Inc.

Trustee

TRUSTEE'S REPORT ON THE STATE OF THE INSOLVENT PERSON'S BUSINESS AND FINANCIAL AFFAIRS (Pursuant to 50.4(7)(b)(ii) and 50.4(9) of the Bankruptcy and Insolvency Act)

I, Raymond Massi, CPA,CA, CIRP of Richter Advisory Group Inc. ("Richter"), Trustee, with respect to the Notice of Intention to Make a Proposal ("Notice of Intention") filed by Noveko International Inc. (the "Debtor"), an insolvent person, do hereby report to the Court the following:

- On October 7, 2014, the Debtor filed a Notice of Intention to Make a Proposal in accordance with the Bankruptcy and Insolvency Act ("the Act"), a copy of which has been annexed hereto as Exhibit "A".
- 2. On October 10, 2014, documents were sent by regular mail to all creditors of the Debtor, as identified by it, which included a copy of the Debtor's Notice of Intention, as annexed hereto as **Exhibit "B"**.
- 3. On October 17, 2014, the Debtor filed with the Official Receiver a Statement of Projected Cash Flow ("Forecast") together with his report pursuant to Section 50.4(2)(c) of the Act, covering the period from October 7 to November 7, 2014, which included the major assumptions used in the preparation of the afore-noted Forecast. Concurrently therewith, the Trustee filed its report on the reasonableness of the Forecast in accordance with Section 50.4(2)(b) of the Act, all of which have been annexed hereto as Exhibit "C".
- 4. In order to monitor the affairs and finances of the Debtor, we have been provided with access to its books, records and other relevant documents.

T. 514.934.3400 F. 514.934.8603 claims@richter.ca

Richter Groupe Consell Inc. Richter Advisory Group Inc. 1981 McGill College Montréal (QC) H3A 0G6



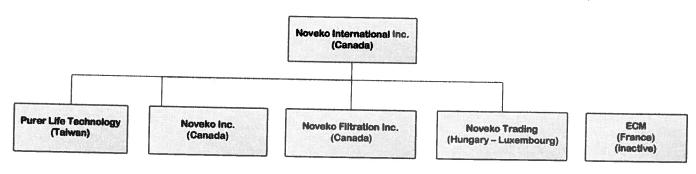
- 5. On October 7, 2014, the Debtor retained the services of Richter to administer and oversee a solicitation process to seek purchasers, strategic partners and/or investors to acquire some or all of the Debtor's assets on a going concern basis or to invest in the Debtor and/or its subsidiaries, including Noveko Filtration Inc. and/or Noveko Inc., and/or the shares or assets of these subsidiaries, including without limitation, any of its intellectual property and that of its subsidiaries.
- 6. The Trustee has compared the actual results to those forecasted from October 7 to October 31, 2014, which is annexed as **Exhibit "D"**. The actual results to date have been consistent with the Forecast and the Debtor has been paying its suppliers and employees, on a timely basis, subsequent to the date of the filing of the Notice of Intention.
- 7. The Debtor's principal secured lender is Third Eye Capital Corporation and all of its assets as well as those of its subsidiaries are pledged to Third Eye Capital. On October 16, 2014, the Court issued an order, authorizing a \$2 million interim credit facility secured by a first ranking charge in favour of Third Eye Capital.

I. BACKGROUND AND OPERATIONS OF THE DEBTOR

- The Debtor, through its subsidiaries, designs, develops, manufactures, and markets specialized highly efficient and reusable air filters for commercial, industrial, agricultural and transportation applications.
- The Debtor's head office is located in Montréal, Québec and operations of Noveko Inc. and Noveko Filtration Inc. are located in Boucherville, Québec and employed until recently approximately 15 people.

II. ORGANIZATIONAL CHART

10. The corporate structure below identified each of the Debtor's subsidiaries and affiliated companies.



11. Noveko International Inc., is the parent company and is the only entity that has filed for protection under the Act. Noveko Filtration Inc. designs, develops, and manufactures air filters and Noveko Inc. sells antimicrobial masks, hand sanitizers and other antimicrobial products. The other subsidiaries are not active but hold various patents. 12. The Debtor's default on its current lending facilities and the continuous operating losses incurred over the past several years are the main reasons for its insolvency.

III. SALE PROCESS

- 13. As previously mentioned, Richter was mandated to assist the Debtor in its efforts to either recapitalize the Debtor and/or its subsidiaries and/or sell shares or assets as well as those of its subsidiaries. To this end, Richter is preparing a virtual data room to assist any interested parties in assessing this business opportunity. The data room will include, but not limited to, the following information:
 - Corporate background and history
 - Organizational chart
 - Historical financial information
 - Projected financial information
 - Key contractual agreements
 - Patent information
 - Any other relevant information and documents
- 14. Richter has also prepared an information package containing the following documents which is being circulated to potential investors or purchasers:
 - Letter of solicitation
 - Summary information ("Teaser")
 - Non-disclosure Agreement
- 15. Richter has undertaken a process to identify parties that may have interest in this business opportunity and Management provided their input to identify potential purchasers for the business units.
- 16. During the week of November 3, 2014, the information package will be sent to approximately 150 potential investors or purchasers.
- 17. Following the mailing of the information package, Richter will contact the various potential investors/purchasers to follow up on their level of interest.
- 18. Richter is requesting that offers be received by December 12, 2014.
- 19. Richter will report back to the Court with the results of the solicitation process.

IV. MOTION

- 20. The Debtor has filed a Motion to Extend the Delay to Make a Proposal ("Motion"), to obtain additional time to complete the solicitation process.
- 21. The Debtor has prepared an additional Cash Flow Forecast for the period ending December 19, 2014. Annexed hereto as **Exhibit "E"** is the Statement of Projection Cash Flow covering the period from November 3 to December 19, 2014, which includes the major assumptions used in the preparation of the aforementioned Forecast, the Trustee's report on the reasonableness of the Forecast in accordance with Section 50.4(2)(b) of the Act and the Debtor's report pursuant to section 50.4(2)(c) of the Act.
- 22. Third Eye Capital Corporation has been advised of the Debtor's Motion and does not oppose the extension sought herein.
- 23. In the event that the extension is not granted and a Bankruptcy ensues, the piecemeal disposition of the Debtor's assets would likely result in a substantial shortfall to the creditors, including Third Eye Capital Corporation. Consequently, the creditors' best opportunity to maximize recovery in this matter is to allow the Debtor time to conclude the solicitation process for the sale and or investment in its business units as a going concern.

24. The Trustee hereby recommends the granting of the extension by the Court to December 19, 2014.

DATED AT MONTRÉAL, Province of Quebec, this 3rd day of November 2014.

Richter Advisory Group Inc.
Trustee

Raymond Massi, CPA, CA, CIRP

Administrator

EXHIBIT A

District de: No division: Québec

No cour: No dossier: 01- Montréal

- FORMULAIRE 33 -Avis de l'intention de faire une proposition (paragraphe 50.4(1) de la Loi)

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de Noveko International Inc. de la ville de Montréal en la province de Québec

Avis est donné de ce qui suit :

- 1. Je, Noveko International Inc, personne insolvable signifie mon intention de faire une propositionà mes créanciers conformément au paragraphe 50.4(1) de la Loi.
- 2. Richter Advisory Group Inc/Richter Groupe Conseil inc de 1981 avenue McGill College, 12e étage, Montréal, QC, H3A 0G6, syndic autorisé, a accepté d'exercer les fonctions de syndic dans le cadre de la proposition. Une copie de son acceptation est annexée au présent avis.
- 3. Une liste portant les noms des créanciers connus ayant des réclamations d'une valeur de 250 \$ ou plus ainsi que le montant de ces réclamations, est également annexée.
- Conformément à l'article 69 de la Loi, les procédures engagées contre moi sont suspendues à compter de la date du dépôt du présent avis auprès du séquestre officiel de ma localité.

Daté le 7 octobre 2014, à Montréal en la province de Québec.

Noveko International Inc Personne Insolvable

	i ersonne msorvable
À remplir par le séquestre officiel :	
Date du dépôt	
	Séquestre officiel

	Liste de créanciers avec des réclamations de \$250.	oo ou pius	
Créancier	Adresse	# Compte	Réclamation \$
9088-1327 QUÉBEC INC.	100 - 1190, PLACE NOBEL BOUCHERVILLE QC J4B 5L2		109,262.70
ADMINISTRATEURS - SALAIRES	2-149 RUE JA. BOMBARDIER Boucherville QC J4B 8P1		180,500.00
ASPEC SOLUTION INC.	3B - 1050 ANDERSON MONTREAL QC H2Z 1L9		46,948.22
CHAMBRE COMM. ET D'IND. RIVE SUD	101 - 85 RUE SAINT-CHARLES O. LONGUEUIL QC J4H 1C5		3,796.00
CHAMBRE DE COMM. DU MTL METROP.	6000 - 380, RUE ST-ANTOINE O MONTREAL QC H2Y 3X7		839.32
CIT FINANCIAL	5035 SOUTH SERVICE ROAD P.O. BOX 5060 BURLINGTON ON L7R 4C8		4,973.61
CLUB DE HOCKEY CANADIEN	1260, RUE DE LA GAUCHETIÈRE OUEST MONTREAL QC H3B 5E8		216,910.00
COMPLEXE TOUR CIBC	C.P. 11474 STATION CENTRE VILLE MONTREAL QC H3C 5N4		309,754.60
COMPUTERSHARE	1100 -100 UNIVERSITY AVE TORONTO ON M5J 1V6		4,968.57
CTRE DEV. PORC QUEBEC INC	340 - 2795, BOUL. LAURIER QUEBEC QC G1V 4M7		3,799.40
CUSHMAN & WAKEFIELD LTD.	1950 - 2001, UNIVERSITY STREET MONTREAL QC H3A 2A6		109,226.00
DELL CANADA INC.	501 - 155, GORDON BAKER RD. NORTH YORK ON M2H 3N5		4,573.88
DEMENAGEMENT PERFORMANCE	9050, RUE EDISON ANJOU QC H1J 1T3		8,904.81
EMPLOYÉS - SALAIRE	2-149 RUE JA. BOMBARDIER BOUCHERVILLE QC J4B 8P1		1,141,258.15
EXA DESIGN	2205, RUE DE LA METROPOLE LONGUEUIL QC J4G 1S5		4,025.85
GOWLINGS, LAFLEUR HENDERSON	3700 - 1 PLACE VILLE-MARIE MONTREAL QC H3B 3P4		524,206.08
GROUPE FINANCIER AGA INC.	GROUPE FINANCIER AGA INC. 490 - 4150, STE-CATHERINE O. WESTMOUNT QC H3Z 2W8		5,430.43
IRON MOUNTAIN	P.O BOX 3527 STATION A TORONTO ON M5W 3G4		1,114.73



Créancier	Adresse	# Compte	Réclamation \$
IRVING MITCHELL KALICHMAN	PLACE ALEXIS NIHON TOUR 2 1400 - 3500, BOUL DE MAISONNEUVE O. WESTMOUNT QC H3Z 3C1		573.49
KPMG	1500 - 600 DE MAISONNEUVE O. MONTREAL QC H3A 0A3		85,995.25
LEFEBVRE COMMUNICATIONS	125, TERRY FOX KIRKLAND QC H9H 4N1		9,944.28
MAMOUN AIDOUD	83, RUE DIDOUCHE MOURAD 16005, ALGIERS ALGERIA		2,067.36
MAZARS HAREL DROUIN CONSEILS INC	1200 - 215, RUE ST-JACQUES MONTREAL QC H2Y 1M6		7,506.14
OSLER, HOSKIN & HARCOURT LLP	620, 8TH AVENUE, 36TH FLOOR NEW YORK NY 10018 USA		2,368.03
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON & CIE	TOUR DE LA BANQUE NATIONALE 2000 - 600, RUE DE LA GAUCHETIERE O. MONTREAL QC H3B 4L8		325,429.06
REVENU CANADA	CENTRE FISCAL DE JONQUIERE 2251, BLVD. RENE-LEVESQUE Jonquiere QC G7S 5J2		105,736.14
REVENU QUEBEC SERVICE DES FAILLITES ET PROPOSITIONS	1600, BOUL. RENE-LEVESQUE O SECTEUR R23CPF, 3e ETAGE MONTREAL QC H3H 2V2		303,145.86
SAFEWAY CANADA	1160 - 1140 BOUL. DE MAISONNEUVE O. MONTREAL QC H3A 1M8		960.00
SIMPKIN ENTREP.ELECTRICIENS	5800, RUE ST-JACQUES O. MONTREAL QC H4A 2E9		1,915.62
THE EQUICOM GROUP INC.	THE EXCHANGE TOWER 130 KING ST.W., PO BOX 421 TORONTO ON M5X 2A2		12,726.53
THIRD EYE CAPITAL CORP.	161 BAY ST Toronto ON M5J 2S1		13,509,175.75
TSAR & TSAI LAW FIRM	8TH FL.,245 DUNHUA S. ROAD, SEC.1, TAIPEI 106 TAIWAN, R.O.C. TAIWAN		52,157.34
UPS CANADA	1022 CHAMPLAIN AVE. BURLINGTON ON L7L 0C2		286.53
VECTOR 7	1020 - 485, RUE MCGILL MONTREAL QC H2Y 2H4		3,898.50
VEZINA ASSURANCES INC.	1601-2001 RUE UNIVERSITE MONTREAL QC H3A 2A6		36,343.09



Total 17,140,721.32



Industrie Canada

des faillites Canada

Bureau du surintendant Offic

Industry Canada

Office of the Superintendent of Bankruptcy Canada

District de Québec
No division: 01 - Montreal
No cour: 500-11-047518-143
No dossier: 41-1919185

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de :

Noveko International Inc Personne insolvable

RICHTER ADVISORY GROUP INC / RICHTER GROUPE CONSEIL INC.

Syndic

Date de l'avis d'intention : 07 octobre 2014

CERTIFICAT DE DÉPÔT D'UN AVIS D'INTENTION DE FAIRE UNE PROPOSITION paragraphe 50.4(1)

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que la personne insolvable susmentionnée a déposé un avis d'intention de faire une proposition en vertu du paragraphe 50.4(1) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Conformément au paragraphe 69(1) de la Loi, toutes les procédures contre la personne insolvable susmentionnée sont suspendues à compter de la date du dépôt de l'avis d'intention.

Date: 08 octobre 2014, 10:07



EXHIBIT B

C A N A D A Province de Québec District de Québec

No Division: 01-Montréal

No Cour: 500-11-047518-143

No Dossier: 41-1919185

COUR SUPÉRIEURE (Chambre commerciale) Loi sur la faillite et l'insolvabilité

Affidavit d'envoi Avis aux créanciers de l'avis de l'intention de faire une proposition

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de Noveko International Inc. de la ville de Montréal en la province de Québec

Je, soussignée, du cabinet de Richter Groupe Conseil Inc., 1981 McGill College, 12^e étage, Montréal, Québec, déclare et dis ce qui suit :

- 1. Que j'ai fait expédier, par courrier ordinaire dûment affranchi, du bureau de poste de la ville de Montréal, province de Québec, le 10 octobre 2014, à tous les créanciers connus apparaissant à la liste de poste ci-jointe (« Liste d'envoi aux créanciers »), ainsi qu'à toutes les parties apparaissant à liste des envois supplémentaires ci-jointe (« Liste de poste des envois supplémentaires ») au dirigeant de la personne morale insolvable, ainsi qu'à la cour, un Avis aux créanciers de l'Avis de l'intention de faire une proposition, dont copie conforme dudit document est annexée au présent affidavit.
- 2. Qu'à cette même date, j'ai également fait expédier, par courriel, à toutes les personnes apparaissant à la « **Liste des envois supplémentaires par courriel** » ci-jointe, une copie du Formulaire 01.1 et un *Avis aux créanciers de l'Avis de l'intention de faire une proposition,* dont copie conforme dudit document est annexée au présent affidavit.
- 3. Qu'à cette même date, j'ai également déposé électroniquement auprès du Bureau de division l'Avis aux créanciers de l'Avis de l'intention de faire une proposition, dont copie conforme de la confirmation dudit dépôt est annexée au présent affidavit.

Assermentée dans la ville de Montréal, en la province de Québec, le 23 octobre 2014

Commissaire à l'assermentation pour la

province de Québec

-Liste d'envoi aux créanciers-

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de Noveko International Inc. de la ville de Montréal en la province de Québec

Type de créancier	Nom	Attention	Adresse
Directeur	André Leroux		1992, rue Jean-Paul-Riopelle Longueuil QC J4N 1P6
Tribunal	Cour Supérieure du Québec - Montréal		1, rue Notre-Dame E., bur. 1.146 Montréal QC H2Y 1B6
Garanti	THIRD EYE CAPITAL CORP.		161 BAY ST Toronto ON M5J 2S1
Non-garanti	9088-1327 QUÉBEC INC.		100 - 1190, PLACE NOBEL BOUCHERVILLE QC J4B 5L2
	ADMINISTRATEURS - SALAIRES		2-149 RUE JA. BOMBARDIER Boucherville QC J4B 8P1
	ARKADIN CANADA INC		ACCOUNTS RECEIVABLE C/O TH0005, PO BOX 4269, POSTAL STAT.A TORONTO ON M5W 5V2
	ASPEC SOLUTION INC.		3B - 1050 ANDERSON MONTREAL QC H2Z 1L9
	CHAMBRE COMM. ET D'IND. RIVE SUD		101 - 85 RUE SAINT-CHARLES O. LONGUEUIL QC J4H 1C5
	CHAMBRE DE COMM. DU MTL METROP.		6000 - 380, RUE ST-ANTOINE O MONTREAL QC H2Y 3X7
	CIT FINANCIAL		5035 SOUTH SERVICE ROAD P.O. BOX 5060 BURLINGTON ON L7R 4C8
	CLUB DE HOCKEY CANADIEN		1260, RUE DE LA GAUCHETIÈRE OUEST MONTREAL QC H3B 5E8
	COMPLEXE TOUR CIBC		C.P. 11474 STATION CENTRE VILLE MONTREAL QC H3C 5N4
	COMPUTERSHARE		1100 -100 UNIVERSITY AVE TORONTO ON M5J IV6
	CTRE DEV. PORC QUEBEC INC		340 - 2795, BOUL LAURIER QUEBEC QC GIV 4M7
	CUSHMAN & WAKEFIELD LTD.		1950 - 2001, UNIVERSITY STREET MONTREAL QC H3A 2A6
	DELL CANADA INC		501 - 155, GORDON BAKER RD, NORTH YORK ON M2H 3N5
	DEMENAGEMENT PERFORMANCE		9050, RUE EDISON ANJOU QC HIJ 1T3
	EMPLOYÉS - SALAIRE		2-149 RUE JA. BOMBARDIER BOUCHERVILLE QC J4B 8PI
	EXA DESIGN		2205, RUE DE LA METROPOLE LONGUEUIL QC J4G 185
	FPI NOBEL		230 - 1185, CHEMIN DU TREMBLAY Longueuil QC J4N 1R4
	GOWLINGS, LAFLEUR HENDERSON		3700 - I PLACE VILLE-MARIE MONTREAL QC H3B 3P4
	GROUPE FINANCIER AGA INC.		GROUPE FINANCIER AGA INC. 490 - 4150, STE-CATHERINE O. WESTMOUNT QC H3Z 2W8

-Liste d'envoi aux créanciers-

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de Noveko International Inc. de la ville de Montréal en la province de Québec

Type de créancier	Nom	Attention	Adresse
Non-garanti	IRON MOUNTAIN		P.O BOX 3527 STATION A TORONTO ON M5W 3G4
	IRVING MITCHELL KALICHMAN		PLACE ALEXIS NIHON TOUR 2 1400 - 3500, BOUL DE MAISONNEUVE O. WESTMOUNT QC H3Z 3C1
	KPMG		1500 - 600 DE MAISONNEUVE O. MONTREAL QC H3A 0A3
	LEFEBVRE COMMUNICATIONS		125, TERRY FOX KIRKLAND QC H9H 4N1
	MAMOUN AIDOUD		83, RUE DIDOUCHE MOURAD 16005, ALGIERS ALGERIA
	MAZARS HAREL DROUIN CONSEILS INC		1200 - 215, RUE ST-JACQUES MONTREAL QC H2Y 1M6
	MIBUSOFT INC		5928 BOUL HENRI-BOURASSA MONTREAL QC H4R 1V9
	OSLER, HOSKIN & HARCOURT LLP		620, 8TH AVENUE, 36TH FLOOR NEW YORK NY 10018 USA
	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON & CIE		TOUR DE LA BANQUE NATIONALE 2000 - 600, RUE DE LA GAUCHETIERE O.
			MONTREAL QC H3B 4L8
	REVENU CANADA		CENTRE FISCAL DE JONQUIERE 2251, BLVD. RENE-LEVESQUE Jonquiere QC G7S 5J2
	REVENU QUEBEC	SERVICE DES FAILLITES ET PROPOSITIONS	1600, BOUL. RENE-LEVESQUE O SECTEUR R23CPF, 3e ETAGE MONTREAL QC H3H 2V2
	SAFEWAY CANADA		1160 - 1140 BOUL. DE MAISONNEUVE O. MONTREAL QC H3A 1M8
	SHARP ELECT. CANADA LTEE		C/O THE BANK OF NEW YORK MELLON 31 ADELAIDE ST. EAST, P.O. BOX 104 TORONTO ON M5C 1J4
	SIMPKIN ENTREP.ELECTRICIENS		5800, RUE ST-JACQUES O. MONTREAL QC H4A 2E9
	SOC, QUEBECOISE D'INFO, JURIDIQUE		SERVICE DE LA COMPTABILITÉ 600 - 715 RUE DU SQUARE-VICTORIA MONTREAL QC H2Y 2H7
	STEWART MCKELVEY		CABOT PLACE, P.O. BOX 5038 1100 - 100 NEW GOWER ST ST-JOHNS NL AIC 1N7
	THE EQUICOM GROUP INC.		THE EXCHANGE TOWER 130 KING ST.W., PO BOX 421 TORONTO ON M5X 2A2
	THIRD EYE CAPITAL CORP.		161 BAY ST Toronto ON M5J 2S1
	TSAR & TSAI LAW FIRM		8TH FL.,245 DUNHUA S. ROAD, SEC. I., TAIPEI 106 TAIWAN, R.O.C. TAIWAN
	UPS CANADA		1022 CHAMPLAIN AVE BURLINGTON ON L7L 0C2

-Liste d'envoi aux créanciers-

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de Noveko International Inc. de la ville de Montréal en la province de Québec

Type de créancier	Nom	Attention	Adresse	
Non-garanti	VECTOR 7		1020 - 485, RUE MCGILL MONTREAL OC H2Y 2H4	
	VEZINA ASSURANCES INC.		1601-2001 RUE UNIVERSITE MONTREAL QC H3A 2A6	
	VEZINA ASSURANCES INC.* (USD)		4374, AVENUE PIERRE-DE-COUBERTIN MONTREAL OC HIV 1A6	

Liste de poste des envois supplémentaires

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de Noveko International Inc.

AGENCE DU REVENU DU CANADA CENTRE D'ARRIVAGE REGIONAL EN INSOLVABILITE 25, RUE DES FORGES, BUREAU 111 TROIS-RIVIERES QC G9A 2G4

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL A/S JEAN-GUY LABERGE, SERV. SURVEILLANCE 500, RENÉ-LÉVESQUE O., 26 ÉTAGE MONTRÉAL (QUÉBEC) H2Z 2A5

CSST 1, COMPLEXE DESJARDINS TOUR SUD, SUCC. DESJARDINS MONTRÉAL QC H5B 1H1

DUN & BRADSTREET DU CANADA LTÉE 705-715 SQUARE VICTORIA MONTRÉAL QC H2Y 2H7

EDC-EXPORT DEVELOPMENT CANADA 151 O'CONNOR OTTAWA ON K1A 1K3

EULER HERMES 1155 RENÉ-LÉVESQUE O. BUREAU 2810 MONTRÉAL QC H3B 2L2

GAZ MÉTROPOLITAIN 1717, RUE DU HAVRE MONTRÉAL QC H2K 2X3

HYDRO-QUÉBEC BUREAU DU RECOUVREMENT 140, CRÉMAZIE O., 1^{ER} ÉTAGE MONTRÉAL QC H2P 1C3

REVENU QUÉBEC DIRECTION RÉGIONALE DU RECOUVREMENT DE MONTRÉAL 1600 RENÉ-LÉVESQUE OUEST-3° ÉTAGE SECTEUR R23-CPF MONTRÉAL QC H3H 2V2 VILLE DE BOUCHERVILLE 500, RUE DE LA RIVIÈRE-AUX-PINS BOUCHERVILLE QC J4B 2Z7

ALAIN BOLDUC 606 CÔTE DU RHONE ROSEMERE QC J7A 4N5

GARY MC CONE 287 RUE BEAUDOIN, APPT 2 SAINTE THÉRÈSE QC J7E 4S9

ALAIN FALARDEAU 325 PENN RD BEACONSFIELD QC H9W 1B5

GINETTE GAGNÉ 205 CHEMIN DU CANAL LACHINE QC H8S 2P5

VALÉRIE LEROUX 4065 LENEUF TERREBONNE QC J6X 1T8

JEAN-GUY PARENT 1915 ADONCOURT, APPT 311 LONGUEUIL QC J4N 1R9

MOISE MOGHRABI 730 SATIM SAINT LAURENT QC H4M 2W8

JACQUES GIRARD 47 PLACE DE LA MOSELLE SAINT LAMBERT QC J4S 1W1

LEON ASSAYAG 670 BERTRAND SAINT LAURENT QC H4M 1V8

PIERRE-MARC JOHNSON 64-1509 RUE SHERBROOKE O MONTRÉAL QC H3G 1M1

JEAN BRASSARD 9081 RUE RICHMOND BROSSARD QC J4X 2S1



October 8, 2014 10:55 AM - Financial - Legal - Environmental Products & Services - Healthcare Facility

Noveko International inc dépose un avis d'intention de faire une proposition à ses créanciers

MONTRÉAL, le 8 oct. 2014 /CNW Telbec/ - Noveko International inc. (la « Société ») annonce que son conseil d'administration a approuvé le dépôt d'un avis d'intention de faire une proposition à ses créanciers conformément aux dispositions de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (la « Loi »). La Société a mandaté la firme Richter Groupe Conseil inc. afin d'agir à titre de syndic dans le cadre de cette proposition et pour superviser un processus de sollicitation d'intérêts d'acheteurs, de partenaires stratégiques et/ou d'investisseurs pour acquérir tout ou partie des actifs de la Société sur une base de continuité d'exploitation ou pour investir dans la Société et/ou dans ses filiales. En raison de ce dépôt, les créanciers non garantis de la Société ne pourront, durant une période initiale de 30 jours (qui peut être prolongée par la Cour), intenter ou continuer des procédures judiciaires contre la Société. Il est prévu que les activités commerciales de la Société et de ses filiales opérantes seront maintenues durant toute cette période.

Rappelons que tous les actifs de la Société, y compris les actions de ses filiales, ont été hypothéqués en faveur d'une firme d'investissement privé agissant à titre d'agent pour certains prêteurs (collectivement les « Prêteurs ») dans le cadre du financement conclu le 28 septembre 2011 (les « Prêts 2011 »). Les Prêts 2011 devaient être remboursés aux Prêteurs, le 28 septembre 2013 ou, avant cette date, si la Société faisait défaut de respecter toutes les conditions prévues aux conventions régissant les Prêts 2011. Ces conditions contiennent, notamment, le respect de certains ratios financiers. Les filiales canadiennes ont cautionné les obligations de la Société découlant des Prêts 2011 et ont elles aussi hypothéqué, en faveur des Prêteurs, leurs actifs respectifs.

La Société n'a pas respecté la totalité de ces conditions pour les périodes closes les 31 décembre 2011 et 31 mars 2012 ainsi que pour l'exercice financier clos le 30 juin 2012 mais, à chaque fois, elle avait obtenu des renonciations à ces défauts par les Prêteurs. Par contre, la Société, toujours en défaut, n'a pas obtenu de telles renonciations à compter de la période intérimaire terminée le 30 septembre 2012. Par conséquent, la Société a alors perdu le bénéfice du terme et les Prêts 2011 sont devenus immédiatement dus et exigibles. Les Prêteurs n'ont cependant pas exercé leurs garanties et ont continué à financer les opérations du groupe de la Société. Toutes les démarches entreprises par la Société jusqu'à ce jour pour trouver d'autres sources de financement ayant échoué, la Société se retrouve dans l'incapacité de rembourser tant ses créanciers garantis que ses autres créanciers. Dans ce contexte, la Société a reçu des Prêteurs l'avis préalable requis par la Loi pour permettre à un créancier d'exercer, s'il le désire, ses garanties. Dans ces circonstances, le conseil d'administration de la Société a déterminé que le dépôt d'un avis d'intention de faire une proposition en vertu de la Loi constituait la meilleure option à la disposition de la Société pour protéger ses intérêts.

Profil

Noveko International inc. est une société qui offre, à l'échelle mondiale, des solutions novatrices dans le domaine environnemental. La Société, par l'intermédiaire de ses filiales, se spécialise dans le développement, la fabrication et la commercialisation de produits dérivés de ses technologies brevetées de filtration antimicrobienne, principalement des filtres à air et des masques chirurgicaux et respirateurs, ainsi que d'autres produits aux propriétés antimicrobiennes, notamment des désinfectants pour les mains.

Certains énoncés formulés dans le présent communiqué de presse sont des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur l'information disponible au moment où ils sont formulés, sur des hypothèses établies par la direction, agissant de bonne foi, à l'égard d'événements futurs. Bien que la direction considère ces hypothèses raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, elles pourraient s'avérer inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi sujets, de par leur nature, à des risques connus et inconnus et à des incertitudes. Les résultats réels de Noveko International inc. pourraient différer de façon importante de ceux qu'indiquent ou laissent entrevoir ces énoncés prospectifs. Par conséquent, il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Sauf dans la mesure requise par les lois sur les valeurs mobilières, la Société n'a pas l'intention et n'a aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour refléter de nouvelles informations, de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances.

SOURCE Noveko International Inc



October 8, 2014 10:54 AM - Financial - Legal - Environmental Products & Services - Healthcare Facility

Noveko International Inc. files a Notice of intention to make a proposal to its creditors

MONTREAL, Oct. 8, 2014 /CNW Telbec/ - Noveko International Inc. (the "Corporation") announces that its Board of Directors approved the filing of a Notice of intention to make a proposal to its creditors pursuant to the provisions of the *Bankruptcy and Insolvency Act* (the "Act"). The Corporation appointed Richter Advisory Group Inc. to act as trustee in connection with the proposal and to oversee a solicitation process to seek purchasers, strategic partners and/or investors to acquire some or all of the Corporation's assets on a going concern basis or to invest in the Corporation and/or its subsidiaries. As a consequence of such filing, all recourses by the unsecured creditors of the Corporation will be stayed for an initial 30-day period (which may be extended by the Court). During that period, it is expected that the Corporation and its operating subsidiaries will continue to carry on their respective commercial operations.

In connection with the financing closed on September 28, 2011 (the "2011 Financing"), the Corporation granted in favour of a private investment firm, acting in its capacity as administrative agent on behalf of certain lenders (collectively the "Lenders"), hypothecs on all its assets, including the shares it holds in its subsidiaries. The 2011 Financing was reimbursable on September 28, 2013 or, before such date, in the event of a default by the Corporation to comply with all provisions of the agreements governing the 2011 Financing, including maintaining specific financial ratios. In addition, in connection with the 2011 Financing, the Canadian subsidiaries of the Corporation agreed to become guarantors of the Corporation's undertakings and also granted in favour of the Lenders hypothecs on their respective assets

The Corporation did not comply with all such provisions for the interim periods ended December 31, 2011 and March 31, 2012 as well as for the financial year ended June 30, 2012 but, in each case, the Corporation obtained, from the Lenders, waivers to such defaults. But, the Corporation, being still in default, did not obtain a waiver for the interim period ended September 30, 2011 and, consequently, it lost the benefit of the term and the 2011 Financing became immediately due and reimbursable. However, the Lenders did not exercise their hypothecary rights and continued to finance the operations of the group of the Corporation. Up to this day, all endeavours by Corporation to find other financing have proven unsuccessful. Consequently, the Corporation is unable to reimburse either its secured or unsecured creditors. Within that context, and in accordance with the Act, the Corporation received from the Lenders the prior notice that a secured creditor must give to its debtor to allow it to enforce its security, if it wishes to do so. In such circumstances, the Board of Directors of the Corporation concluded that the filing of a Notice of intention to make a proposal in accordance with the Act was the best option available to the Corporation to protect its interests.

Profile of the Corporation

The Corporation specializes in the air filtration segment by providing its clientele with innovative and eco-energetic filtration solutions. As such, through its subsidiaries, the Corporation designs, develops, manufactures and markets products incorporating its patented air filtration technologies, including air filters, antimicrobial masks and respirators, and other antimicrobial products, including hands sanitizers.

Certain statements set forth in this press release constitute forward-looking statements. These statements are based on the information available at the time they are written, on assumptions made by management, acting in good faith, regarding future events. Although management considers these assumptions reasonable based on the information available at the time they are written, they could prove inaccurate. Forward-looking statements are also subject, by their very nature, to known and unknown risks and uncertainties. The actual results of Noveko International Inc. could differ materially from those indicated or underlying these forward-looking statements. The reader is therefore recommended not to unduly rely on these forward-looking statements. Unless otherwise required under securities laws, the Corporation does not intend and undertakes no obligation to update or revise the forward-looking statements

RICHTER

C A N A D A Province de Québec COUR SUPÉRIEURE

(Chambre commerciale)
Loi sur la faillite et l'insolvabilité

District de : Québec No division : 01-Montréal

No cour : 500-11-047518-143

No dossier: 41-1919185

Avis aux créanciers de l'intention de faire une proposition (Paragraphe 50.4(6))

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de Noveko International Inc.
de la ville de Montréal
en la province de Québec

Avis est par la présente donné que, le 7 octobre 2014, la débitrice susmentionnée a déposé un Avis de l'intention de faire une proposition en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, dont copie est ci-jointe.

Avis est de plus donné qu'en conformité avec l'article 69 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, toute procédure engagée contre la débitrice est suspendue. En conséquence, aucun créancier n'a de recours contre la débitrice ou contre ses biens, ni ne peut intenter ou continuer une action, exécution ou autre procédure pour le recouvrement de sa réclamation.

Une liste des créanciers ayant des réclamations de 250 \$ ou plus et le montant de ces réclamations, reflétées aux livres ou connues de la débitrice, est annexée aux présentes. Cette liste ne constitue pas l'acceptation d'une réclamation ou de réclamations.

Lors du dépôt de la proposition envisagée, un autre avis sera envoyé aux créanciers comprenant :

- a) une copie de la proposition:
- b) les date, lieu et heure de la tenue de l'assemblée des créanciers visant à considérer la proposition;
- c) un état succinct des avoirs et obligations de la débitrice;
- d) les documents prescrits suivants à être complétés :
 - preuve de réclamation:
 - procuration;
 - formulaire de votation sur la proposition.

Si la débitrice n'est pas en mesure de déposer une proposition dans les délais prescrits, la faillite sera déclarée automatiquement, et le syndic convoquera immédiatement une assemblée des créanciers.

Fait à Montréal, province de Québec, le 9 octobre 2014.

Richter Groupe Conseil Inc.

Syndic agissant in rela proposition de

Noveko International Inc.

Yaymond Massi, CPA, CA, CIRP

Administrateur

T. 514.934.3400 F. 514.934.8603 reclamations@richter.ca

Richter Groupe Conseil Inc. Richter Advisory Group Inc. 1981 McGill College Montréal (QC) H3A 0G6

Montréal, Toronto



RICHTER

CANADA Province of Quebec SUPERIOR COURT

(Commercial Division)

Bankruptcy and Insolvency Act

District of: Quebec Division No.: 01-Montréal

Court No.: 500-11-047518-143

Estate No.: 41-1919185

Notice to Creditors of Intention to Make a Proposal (Subsection 50.4(6))

In the Matter of the Notice of Intention to Make a Proposal of Noveko International Inc.

Of the City of Montréal
In the Province of Quebec

Notice is hereby given that, on October 7, 2014, the above-mentioned Debtor filed a Notice of Intention to Make a Proposal under the *Bankruptcy and Insolvency Act*, as per a copy attached hereto.

Notice is further given that in accordance with Section 69 of the *Bankruptcy and Insolvency Act*, all proceedings against the Debtor are hereby stayed. Accordingly, no creditor has any remedy against the Debtor or its assets, nor shall it commence or continue any action, execution, or other proceedings for the recovery of a claim.

A list of the creditors with claims amounting to \$250 or more and the amounts of their claims as known or shown by the Debtor's books is annexed hereto. The enclosure thereof does not constitute the acceptance of any claim or claims.

Upon the filing of the contemplated Proposal, a **further** notice shall be mailed to you providing you with the following:

- a) A copy of the Proposal;
- b) The date, time and place of a Meeting of Creditors to be held to consider the Proposal;
- c) A condensed statement of the assets and liabilities of the Debtor;
- d) The following prescribed forms, to be completed:
 - Proof of Claim;
 - Proxy;
 - Voting Letter on the Proposal.

Should the Debtor fail to file a Proposal within the prescribed delays, an automatic bankruptcy will ensue and the Trustee will forthwith convene a meeting of creditors.

Dated at Montréal, Province of Quebec, October 9, 2014.

Richter Advisory Group Inc.

Trustee acting in re the proposal of

Noveko International Inc.

aymond Massi, CPA, CA, CIRP

Administrator

T. 514.934.3400 F. 514.934.8603 claims@richter.ca

Richter Groupe Consell Inc. Richter Advisory Group Inc. 1981 McGill College Montréal, QC H3A 0G6

Montréal, Toronto



District de: No division: Québec 01- Montréal

No cour:

No dossier:

- FORMULAIRE 33 -Avis de l'intention de faire une proposition (paragraphe 50.4(1) de la Loi)

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de Noveko International Inc. de la ville de Montréal en la province de Québec

Avis est donné de ce qui suit :

- 1. Je, Noveko International Inc, personne insolvable signifie mon intention de faire une propositionà mes créanciers conformément au paragraphe 50.4(1) de la Loi.
- 2. Richter Advisory Group Inc/Richter Groupe Conseil inc de 1981 avenue McGill College, 12e étage, Montréal, QC, H3A 0G6, syndic autorisé, a accepté d'exercer les fonctions de syndic dans le cadre de la proposition. Une copie de son acceptation est annexée au présent avis.
- 3. Une liste portant les noms des créanciers connus ayant des réclamations d'une valeur de 250 \$ ou plus ainsi que le montant de ces réclamations, est également annexée.
- 4. Conformément à l'article 69 de la Loi, les procédures engagées contre moi sont suspendues à compter de la date du dépôt du présent avis auprès du séquestre officiel de ma localité.

Daté le 7 octobre 2014, à Montréal en la province de Québec.

Noveko International Inc Personne Insolvable

	Date du dépôt	
		Séquestre officiel

District of: Division No. Quebec 01 - Montréal

Court No. Estate No.

- FORM 33 -Notice of Intention To Make a Proposal (Subsection 50.4(1) of the Act)

In the Matter of the Notice of Intention to Make a Proposal of Noveko International Inc. Of the City of Montréal In the Province of Québec

Take notice that:

- 1. I, Noveko International Inc, an insolvent person, state, pursuant to subsection 50.4(1) of the Act, that I intend to make a proposal to my creditors.
- 2. Richter Advisory Group Inc/Richter Groupe Conseil inc of 1981 avenue McGill College, 12e étage, Montréal, QC, H3A 0G6, a licensed trustee, has consented to act as trustee under the proposal. A copy of the consent is attached.
- 3. A list of the names of the known creditors with claims of \$250 or more and the amounts of their claims is also attached.
- 4. Pursuant to section 69 of the Act, all proceedings against me are stayed as of the date of filing of this notice with the official receiver in my locality.

Dated at the City of Montréal in the Province of Quebec, this 7	th day of October 2014.
	Trede Leary
	Novéko International Inc
	Insolvent Person
To be completed by Official Receiver:	
Filing Date	
	Official Receiver

Créancier	Adresse	# Compte	Réclamation \$
9088-1327 QUÉBEC INC.	100 - 1190, PLACE NOBEL BOUCHERVILLE QC J4B 5L2		109,262.70
ADMINISTRATEURS - SALAIRES	2-149 RUE JA. BOMBARDIER Boucherville QC J4B 8P1		180,500.00
ASPEC SOLUTION INC.	3B - 1050 ANDERSON MONTREAL QC H2Z 1L9		46,948.22
CHAMBRE COMM. ET D'IND. RIVE SUD	101 - 85 RUE SAINT-CHARLES O. LONGUEUIL QC J4H 1C5		3,796.00
CHAMBRE DE COMM. DU MTL METROP.	6000 - 380, RUE ST-ANTOINE O MONTREAL QC H2Y 3X7		839.32
CIT FINANCIAL	5035 SOUTH SERVICE ROAD P.O. BOX 5060 BURLINGTON ON L7R 4C8		4,973.61
CLUB DE HOCKEY CANADIEN	1260, RUE DE LA GAUCHETIÈRE OUEST MONTREAL QC H3B 5E8		216,910.00
COMPLEXE TOUR CIBC	C.P. 11474 STATION CENTRE VILLE MONTREAL QC H3C 5N4		309,754.60
COMPUTERSHARE	1100 -100 UNIVERSITY AVE TORONTO ON M5J 1V6		4,968.57
CTRE DEV. PORC QUEBEC INC	340 - 2795, BOUL. LAURIER QUEBEC QC G1V 4M7		3,799.40
CUSHMAN & WAKEFIELD LTD.	1950 - 2001, UNIVERSITY STREET MONTREAL QC H3A 2A6		109,226.00
DELL CANADA INC.	501 - 155, GORDON BAKER RD. NORTH YORK ON M2H 3N5		4,573.88
DEMENAGEMENT PERFORMANCE	9050, RUE EDISON ANJOU QC H1J 1T3		8,904.81
EMPLOYÉS - SALAIRE	2-149 RUE JA. BOMBARDIER BOUCHERVILLE QC J4B 8P1		1,141,258.15
EXA DESIGN	2205, RUE DE LA METROPOLE LONGUEUIL QC J4G 1S5		4,025.85
GOWLINGS, LAFLEUR HENDERSON	3700 - 1 PLACE VILLE-MARIE MONTREAL QC H3B 3P4		524,206.08
GROUPE FINANCIER AGA INC.	GROUPE FINANCIER AGA INC. 490 - 4150, STE-CATHERINE O. WESTMOUNT QC H3Z 2W8		5,430.43
IRON MOUNTAIN	P.O BOX 3527 STATION A TORONTO ON M5W 3G4		1,114.73



Créancier	Adresse	# Compte	Réclamation \$
IRVING MITCHELL KALICHMAN	PLACE ALEXIS NIHON TOUR 2 1400 - 3500, BOUL DE MAISONNEUVE O. WESTMOUNT QC H3Z 3C1		573.49
KPMG	1500 - 600 DE MAISONNEUVE O. MONTREAL QC H3A 0A3		85,995.29
LEFEBVRE COMMUNICATIONS	125, TERRY FOX KIRKLAND QC H9H 4N1		9,944.28
MAMOUN AIDOUD	83, RUE DIDOUCHE MOURAD 16005, ALGIERS ALGERIA		2,067.36
MAZARS HAREL DROUIN CONSEILS INC	1200 - 215, RUE ST-JACQUES MONTREAL QC H2Y 1M6		7,506.14
OSLER, HOSKIN & HARCOURT LLP	620, 8TH AVENUE, 36TH FLOOR NEW YORK NY 10018 USA		2,368.03
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON & CIE	TOUR DE LA BANQUE NATIONALE 2000 - 600, RUE DE LA GAUCHETIERE O. MONTREAL QC H3B 4L8		325,429.06
REVENU CANADA	CENTRE FISCAL DE JONQUIERE 2251, BLVD. RENE-LEVESQUE Jonquiere QC G7S 5J2		105,736.14
REVENU QUEBEC SERVICE DES FAILLITES ET PROPOSITIONS	1600, BOUL. RENE-LEVESQUE O SECTEUR R23CPF, 3e ETAGE MONTREAL QC H3H 2V2		303,145.86
SAFEWAY CANADA	1160 - 1140 BOUL. DE MAISONNEUVE O. MONTREAL QC H3A 1M8		960.00
SIMPKIN ENTREP.ELECTRICIENS	5800, RUE ST-JACQUES O. MONTREAL QC H4A 2E9		1,915.62
THE EQUICOM GROUP INC.	THE EXCHANGE TOWER 130 KING ST.W., PO BOX 421 TORONTO ON M5X 2A2		12,726.53
THIRD EYE CAPITAL CORP.	161 BAY ST Toronto ON M5J 2S1		13,509,175.75
TSAR & TSAI LAW FIRM	8TH FL.,245 DUNHUA S. ROAD, SEC.1, TAIPEI 106 TAIWAN, R.O.C. TAIWAN		52,157.34
UPS CANADA	1022 CHAMPLAIN AVE. BURLINGTON ON L7L 0C2		286.53
VECTOR 7	1020 - 485, RUE MCGILL MONTREAL QC H2Y 2H4		3,898.50
VEZINA ASSURANCES INC.	1601-2001 RUE UNIVERSITE MONTREAL QC H3A 2A6		36,343.09



Page 3 de 4

Total 17,140,721.32

- Consentement -

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de Noveko International Inc. de la ville de Montréal en la province de Québec

À qui de droit,

Nous consentons par la présente, à agir comme syndic, d'après la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, à la présente proposition de Noveko International Inc.

Daté le 7 octobre 2014, à Montréal en la province de Québec.

Richter Advisory Group Ing/Righter Groupe Conseil inc - Syndic

Par:

Raymond Massi, CPA, CA, CIRP

1961 avenue McGill College, 12e étage

Montréal QC H3A 0G6

Téléphone: (514) 934-3400 Télécopieur: (514) 934-8603

- Proposal Consent -

In the Matter of the Notice of Intention to Make a Proposal of Noveko International Inc. Of the City of Montréal In the Province of Quebec

To whom it may concern,

This is to advise that we hereby consent to act as trustee under the Bankruptcy and Insolvency Act for the proposal of Noveko International Inc.

Dated at the City of Montréal in the Province of Quebec, October 7, 2014.

Richter Advisory Group Inc/Richter Groupe Conseil inc - Trustee Per:

(Signed)

Raymond Massi, CPA, CA, CIRP 1981 McGill College, 12th Floor Montréal QC H3A 0G6

7544) 004 0400 F

Phone: (514) 934-3400 Fax: (514) 934-8603



Industrie Canada

Industry Canada

Bureau du surintendant des faillites Canada

Office of the Superintendent of Bankruptcy Canada

District de

Québec

No division : No cour : 01 - Montreal 500-11-047518-143

No dossier :

41-1919185

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une

proposition de :

Noveko International Inc

Personne insolvable

RICHTER ADVISORY GROUP INC / RICHTER GROUPE CONSEIL INC.

Syndic

Date de l'avis d'intention :

07 octobre 2014

CERTIFICAT DE DÉPÔT D'UN AVIS D'INTENTION DE FAIRE UNE PROPOSITION paragraphe 50.4(1)

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que la personne insolvable susmentionnée a déposé un avis d'intention de faire une proposition en vertu du paragraphe 50.4(1) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Conformément au paragraphe 69(1) de la Loi, toutes les procédures contre la personne insolvable susmentionnée sont suspendues à compter de la date du dépôt de l'avis d'intention.

Date: 08 octobre 2014, 10:07



Industry Canada

Industrie Canada

Office of the Superintendent of Bankruptcy Canada

Bureau du surintendant des faillites Canada

District of QUEBEC
Division No. 01 - Montreal
Court No. 500-11-047518-143
Estate No. 41-1919185

Insolvent Person

RICHTER ADVISORY GROUP INC / RICHTER GROUPE CONSEI
Trustee

Date of the Notice of Intention: October 7, 2014, @ 04:21 pm

CERTIFICATE OF FILING OF A NOTICE OF INTENTION TO MAKE A PROPOSAL Subsection 50.4(1)

I, the undersigned, Official Receiver in and for this bankruptcy district, do hereby certify that the aforenamed insolvent person filed a Notice of Intention to Make a Proposal under subsection 50.4 (1) of the Bankruptcy and Insolvency Act.

Pursuant to subsection 69(1) of the Act, all proceedings against the aforenamed insolvent person are stayed as of the date of filing of the Notice of Intention.

E-File / Dépôt électronique

Official Receiver

Sun Life Building, 1155 Metcalfe Street, Suite 950, Montréal, QUEBEC, H3B 2V6, 877/376-9902



 District de:
 Québec

 No division:
 01 - Montréal

 No cour:
 500-11-047518-143

 No dossier:
 41-1919185

- FORMULAIRE 01.1 -

Identification générale de l'expéditeur pour copies de tous formulaires prescrits envoyés au(x) créancier(s) par voie électronique

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de Noveko International Inc. de la ville de Montréal en la province de Québec

Daté le 10 octobre 2014, à Montréal en la province de Québec.

Personne responsable (expéditeur): Raymond Massi, CPA, CA, CIRP

(Syndic)

Dénomination sociale: Richter Advisory Group Inc/Richter Groupe Conseil inc

Adresse: 1981 avenue McGill College, 12e étage

Montréal QC H3A 0G6

Téléphone : (514) 934-3400 Télécopieur : (514) 934-8603

Courriel: reclamations@richter.ca

AVIS

Veuillez prendre note que la personne susmentionnée est tenue de conserver la copie originale signée du présent document dans les dossiers officiels de la présente procédure.

Liste des envois supplémentaires par courriel Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de Noveko International Inc.

Envoi à

Bell Canada F-88

Commission des normes du travail Commission des normes du travail

Euler Hermes Canada

Gaz Métropolitain Hydro Québec Third Eye Capital Fishman Flanz Meland Paquin Kugler Kandestin Richter Groupe Conseil Inc. Kugler Kandestin

Richter Groupe Conseil Inc.

Richter Groupe Conseil Inc. Third Eye Capital

À l'attention de

Groupe Insolvabilité - Affaires Juan Manuel Diz Grana Monique Bélanger Antonio Sullo, Vice President. Accts Mat Insolvabilité Line Ducharme Arif Bhalwani Avram Fishman Gerald F. Kandestin Sophie Latendresse Gordon Levine Raymond Massi Shawn Travitsky Algis Vaitonis

Adresse courriel

insolv@bell.ca;

Juan-Manuel.Diz-Grana@cnt.gouv.gc.ca; Monique.belanger@cnt.gouv.qc.ca; tony.sullo@eulerhermes.com;

Insolvabilite2@gazmetro.com; Ducharme.Line@hydro.gc.ca; arif@thirdeyecapital.com; afishman@ffmp.ca; gkandestin@kklex.com; slatendresse@richter.ca; glevine@kklex.com; rmassi@richter.ca; stravitsky@richter.ca; algis@thirdeyecapital.com;



Industrie Canada

Accueil > Faillite > Bureau du surintendant des faillites > Dépôt électronique

Bureau du surintendant des faillites Canada

Bienvenue, Soazig Bourgine | 2. Mise à jour du dossier - confirmation de la mise à jour

<u>Preferences</u>

Service d'assistance

<u>Instructions</u>

Sortie

Information sur le dossier

Les dossiers suivants ont été mis à jour :

Numéro de dossier : 41-1919185

• Nom du dossier : Noveko International Inc

Document(s) déposé(s)

Les documents suivants ont été déposés avec succès :

Avis aux créanciers de l'intention de faire une proposition

Référence

- Le numéro de référence de cette transaction est : 10136314.
- Déposé par Soazig Bourgine.
- 2014-10-10 12:11 HAE

Déposer un autre document relatif à ce dossier

Si vous souhaitez déposer un document relatif à un autre dossier, appuyez sur le lien Mise à jour à partir de la barre de navigation du menu de gauche.

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre commerciale) Loi sur la faillite et l'insolvabilité

Province de Québec District de Québec No Division : 01-Montréal

No Cour : 500-11-047518-143

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de

Noveko International Inc.

Personne morale insolvable

- et -

Richter Groupe Conseil Inc.

Syndic

Affidavit d'envoi Avis aux créanciers de l'intention de faire une proposition

Richter Groupe Conseil Inc. - Syndic Raymond Massi, CPA, CA, CIRP 1981 McGill College, 12^e étage Montréal (Québec) H3A 0G6 Téléphone : 514.934.3400

Télécopieur : 514.934.3504



October 8, 2014 10:55 AM - Financial - Legal - Environmental Products & Services - Healthcare Facility

Noveko International inc dépose un avis d'intention de faire une proposition à ses créanciers

MONTRÉAL, le 8 oct. 2014 /CNW Telbec/ - Noveko International inc. (la « Société ») annonce que son conseil d'administration a approuvé le dépôt d'un avis d'intention de faire une proposition à ses créanciers conformément aux dispositions de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (la « Loi »). La Société a mandaté la firme Richter Groupe Conseil inc. afin d'agir à titre de syndic dans le cadre de cette proposition et pour superviser un processus de sollicitation d'intérêts d'acheteurs, de partenaires stratégiques et/ou d'investisseurs pour acquérir tout ou partie des actifs de la Société sur une base de continuité d'exploitation ou pour investir dans la Société et/ou dans ses filiales. En raison de ce dépôt, les créanciers non garantis de la Société ne pourront, durant une période initiale de 30 jours (qui peut être prolongée par la Cour), intenter ou continuer des procédures judiciaires contre la Société. Il est prévu que les activités commerciales de la Société et de ses filiales opérantes seront maintenues durant toute cette période.

Rappelons que tous les actifs de la Société, y compris les actions de ses filiales, ont été hypothéqués en faveur d'une firme d'investissement privé agissant à titre d'agent pour certains prêteurs (collectivement les « Prêteurs ») dans le cadre du financement conclu le 28 septembre 2011 (les « Prêts 2011 »). Les Prêts 2011 devaient être remboursés aux Prêteurs, le 28 septembre 2013 ou, avant cette date, si la Société faisait défaut de respecter toutes les conditions prévues aux conventions régissant les Prêts 2011. Ces conditions contiennent, notamment, le respect de certains ratios financiers. Les filiales canadiennes ont cautionné les obligations de la Société découlant des Prêts 2011 et ont elles aussi hypothéqué, en faveur des Prêteurs, leurs actifs respectifs.

La Société n'a pas respecté la totalité de ces conditions pour les périodes closes les 31 décembre 2011 et 31 mars 2012 ainsi que pour l'exercice financier clos le 30 juin 2012 mais, à chaque fois, elle avait obtenu des renonciations à ces défauts par les Prêteurs. Par contre, la Société, toujours en défaut, n'a pas obtenu de telles renonciations à compter de la période intérimaire terminée le 30 septembre 2012. Par conséquent, la Société a alors perdu le bénéfice du terme et les Prêts 2011 sont devenus immédiatement dus et exigibles. Les Prêteurs n'ont cependant pas exercé leurs garanties et ont continué à financer les opérations du groupe de la Société. Toutes les démarches entreprises par la Société jusqu'à ce jour pour trouver d'autres sources de financement ayant échoué, la Société se retrouve dans l'incapacité de rembourser tant ses créanciers garantis que ses autres créanciers. Dans ce contexte, la Société a reçu des Prêteurs l'avis préalable requis par la Loi pour permettre à un créancier d'exercer, s'il le désire, ses garanties. Dans ces circonstances, le conseil d'administration de la Société a déterminé que le dépôt d'un avis d'intention de faire une proposition en vertu de la Loi constituait la meilleure option à la disposition de la Société pour protéger ses intérêts.

Profil

Noveko International inc. est une société qui offre, à l'échelle mondiale, des solutions novatrices dans le domaine environnemental. La Société, par l'intermédiaire de ses filiales, se spécialise dans le développement, la fabrication et la commercialisation de produits dérivés de ses technologies brevetées de filtration antimicrobienne, principalement des filtres à air et des masques chirurgicaux et respirateurs, ainsi que d'autres produits aux propriétés antimicrobiennes, notamment des désinfectants pour les mains.

Certains énoncés formulés dans le présent communiqué de presse sont des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur l'information disponible au moment où ils sont formulés, sur des hypothèses établies par la direction, agissant de bonne foi, à l'égard d'événements futurs. Bien que la direction considère ces hypothèses raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, elles pourraient s'avérer inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi sujets, de par leur nature, à des risques connus et inconnus et à des incertitudes. Les résultats réels de Noveko International inc. pourraient différer de façon importante de ceux qu'indiquent ou laissent entrevoir ces énoncés prospectifs. Par conséquent, il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Sauf dans la mesure requise par les lois sur les valeurs mobilières, la Société n'a pas l'intention et n'a aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour refléter de nouvelles informations, de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances.

SOURCE Noveko International Inc.

Renseignements : André Leroux, Président du conseil d'administration; Gary Mc Cone, Vice-président exécutif et chef des finances, Noveko International inc. , Tél. : (514) 875-0606



October 8, 2014 10:54 AM - Financial - Legal - Environmental Products & Services - Healthcare Facility

Noveko International Inc. files a Notice of intention to make a proposal to its creditors

MONTREAL, Oct. 8, 2014 /CNW Telbec/ - Noveko International Inc. (the "Corporation") announces that its Board of Directors approved the filing of a Notice of intention to make a proposal to its creditors pursuant to the provisions of the *Bankruptcy and Insolvency Act* (the "Act"). The Corporation appointed Richter Advisory Group Inc. to act as trustee in connection with the proposal and to oversee a solicitation process to seek purchasers, strategic partners and/or investors to acquire some or all of the Corporation's assets on a going concern basis or to invest in the Corporation and/or its subsidiaries. As a consequence of such filing, all recourses by the unsecured creditors of the Corporation will be stayed for an initial 30-day period (which may be extended by the Court). During that period, it is expected that the Corporation and its operating subsidiaries will continue to carry on their respective commercial operations.

In connection with the financing closed on September 28, 2011 (the "2011 Financing"), the Corporation granted in favour of a private investment firm, acting in its capacity as administrative agent on behalf of certain lenders (collectively the "Lenders"), hypothecs on all its assets, including the shares it holds in its subsidiaries. The 2011 Financing was reimbursable on September 28, 2013 or, before such date, in the event of a default by the Corporation to comply with all provisions of the agreements governing the 2011 Financing, including maintaining specific financial ratios. In addition, in connection with the 2011 Financing, the Canadian subsidiaries of the Corporation agreed to become guarantors of the Corporation's undertakings and also granted in favour of the Lenders hypothecs on their respective assets.

The Corporation did not comply with all such provisions for the interim periods ended December 31, 2011 and March 31, 2012 as well as for the financial year ended June 30, 2012 but, in each case, the Corporation obtained, from the Lenders, waivers to such defaults. But, the Corporation, being still in default, did not obtain a waiver for the interim period ended September 30, 2011 and, consequently, it lost the benefit of the term and the 2011 Financing became immediately due and reimbursable. However, the Lenders did not exercise their hypothecary rights and continued to finance the operations of the group of the Corporation. Up to this day, all endeavours by Corporation to find other financing have proven unsuccessful. Consequently, the Corporation is unable to reimburse either its secured or unsecured creditors. Within that context, and in accordance with the Act, the Corporation received from the Lenders the prior notice that a secured creditor must give to its debtor to allow it to enforce its security, if it wishes to do so. In such circumstances, the Board of Directors of the Corporation concluded that the filing of a Notice of intention to make a proposal in accordance with the Act was the best option available to the Corporation to protect its interests.

Profile of the Corporation

The Corporation specializes in the air filtration segment by providing its clientele with innovative and eco-energetic filtration solutions. As such, through its subsidiaries, the Corporation designs, develops, manufactures and markets products incorporating its patented air filtration technologies, including air filters, antimicrobial masks and respirators, and other antimicrobial products, including hands sanitizers.

Certain statements set forth in this press release constitute forward-looking statements. These statements are based on the information available at the time they are written, on assumptions made by management, acting in good faith, regarding future events. Although management considers these assumptions reasonable based on the information available at the time they are written, they could prove inaccurate. Forward-looking statements are also subject, by their very nature, to known and unknown risks and uncertainties. The actual results of Noveko International Inc. could differ materially from those indicated or underlying these forward-looking statements. The reader is therefore recommended not to unduly rely on these forward-looking statements. Unless otherwise required under securities laws, the Corporation does not intend and undertakes no obligation to update or revise the forward-looking statements

SOURCE Noveko International Inc.

RICHTER

C A N A D A Province de Québec

COUR SUPÉRIEURE (Chambre commerciale) Loi sur la faillite et l'insolvabilité

District de : Québec No division : 01-Montréal

No cour : 500-11-047518-143

No dossier: 41-1919185

Avis aux créanciers de l'intention de faire une proposition (Paragraphe 50.4(6))

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de Noveko International Inc. de la ville de Montréal en la province de Québec

Avis est par la présente donné que, le 7 octobre 2014, la débitrice susmentionnée a déposé un Avis de l'intention de faire une proposition en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, dont copie est ci-jointe.

Avis est de plus donné qu'en conformité avec l'article 69 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, toute procédure engagée contre la débitrice est suspendue. En conséquence, aucun créancier n'a de recours contre la débitrice ou contre ses biens, ni ne peut intenter ou continuer une action, exécution ou autre procédure pour le recouvrement de sa réclamation.

Une liste des créanciers ayant des réclamations de 250 \$ ou plus et le montant de ces réclamations, reflétées aux livres ou connues de la débitrice, est annexée aux présentes. Cette liste ne constitue pas l'acceptation d'une réclamation ou de réclamations.

Lors du dépôt de la proposition envisagée, un autre avis sera envoyé aux créanciers comprenant :

- a) une copie de la proposition;
- b) les date, lieu et heure de la tenue de l'assemblée des créanciers visant à considérer la proposition;
- c) un état succinct des avoirs et obligations de la débitrice;
- d) les documents prescrits suivants à être complétés :
 - preuve de réclamation:
 - procuration:
 - formulaire de votation sur la proposition.

Si la débitrice n'est pas en mesure de déposer une proposition dans les délais prescrits, la faillite sera déclarée automatiquement, et le syndic convoquera immédiatement une assemblée des créanciers.

Fait à Montréal, province de Québec, le 9 octobre 2014.

Richter Groupe Conseil Inc.

Syndic agissant in rexa proposition de

Noveko International Inc.

Raymond Massi, CPA, CA, CIRP

Administrateur

T. 514.934.3400 F. 514.934.8603

reclamations@richter.ca

Richter Groupe Conseil Inc. Richter Advisory Group Inc. 1981 McGiii College Montréal (QC) H3A 0G6

Montréal, Toronto



RICHTER

CANADA Province of Quebec

District of: Quebec Division No.: 01-Montréal

Court No.:

500-11-047518-143

Estate No.:

41-1919185

SUPERIOR COURT (Commercial Division) Bankruptcy and Insolvency Act

Notice to Creditors of Intention to Make a Proposal (Subsection 50.4(6))

In the Matter of the Notice of Intention to Make a Proposal of Noveko International Inc. Of the City of Montréal In the Province of Quebec

Notice is hereby given that, on October 7, 2014, the above-mentioned Debtor filed a Notice of Intention to Make a Proposal under the Bankruptcy and Insolvency Act, as per a copy attached hereto.

Notice is further given that in accordance with Section 69 of the Bankruptcy and Insolvency Act, all proceedings against the Debtor are hereby stayed. Accordingly, no creditor has any remedy against the Debtor or its assets, nor shall it commence or continue any action, execution, or other proceedings for the recovery of a claim.

A list of the creditors with claims amounting to \$250 or more and the amounts of their claims as known or shown by the Debtor's books is annexed hereto. The enclosure thereof does not constitute the acceptance of any claim or claims.

Upon the filing of the contemplated Proposal, a further notice shall be mailed to you providing you with the following:

- a) A copy of the Proposal:
- The date, time and place of a Meeting of Creditors to be held to consider the Proposal; b)
- A condensed statement of the assets and liabilities of the Debtor: c)
- d) The following prescribed forms, to be completed:
 - Proof of Claim:
 - Proxy:
 - Voting Letter on the Proposal.

Should the Debtor fail to file a Proposal within the prescribed delays, an automatic bankruptcy will ensue and the Trustee will forthwith convene a meeting of creditors.

Dated at Montréal, Province of Quebec, October 9, 2014.

Richter Advisory Group Inc.

Trustee acting in re the proposal of

Noveko International Inc.

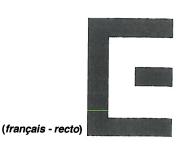
Raymond Massi, CPA, CA, CIRP

Administrator

T. 514.934.3400 F. 514.934.8603 claims@richter.ca

Richter Groupe Conseil Inc. Richter Advisory Group Inc. 1981 McGill College Montréal, QC H3A 0G6

Montréal, Toronto



District de: No division:

Québec

No cour: No dossier: 01- Montréal

- FORMULAIRE 33 -Avis de l'intention de faire une proposition (paragraphe 50.4(1) de la Loi)

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de Noveko International Inc. de la ville de Montréal en la province de Québec

Avis est donné de ce qui suit :

- 1. Je, Noveko International Inc, personne insolvable signifie mon intention de faire une propositionà mes créanciers conformément au paragraphe 50.4(1) de la Loi.
- 2. Richter Advisory Group Inc/Richter Groupe Conseil inc de 1981 avenue McGill College, 12e étage, Montréal, QC, H3A 0G6, syndic autorisé, a accepté d'exercer les fonctions de syndic dans le cadre de la proposition. Une copie de son acceptation est annexée au présent avis.
- 3. Une liste portant les noms des créanciers connus ayant des réclamations d'une valeur de 250 \$ ou plus ainsi que le montant de ces réclamations, est également annexée.
- 4. Conformément à l'article 69 de la Loi, les procédures engagées contre moi sont suspendues à compter de la date du dépôt du présent avis auprès du séquestre officiel de ma localité.

Daté le 7 octobre 2014, à Montréal en la province de Québec.

Noveko International Inc Personne Insolvable

	reisonne msolvable
À remplir par le séquestre officiel :	
Date du dépôt	
	Séquestre officiel

District of: Division No. Court No.

Quebec 01 - Montréal

Estate No.

- FORM 33 -Notice of Intention To Make a Proposal (Subsection 50.4(1) of the Act)

In the Matter of the Notice of Intention to Make a Proposal of Noveko International Inc. Of the City of Montréal In the Province of Québec

Take notice that:

- 1. I, Noveko International Inc, an insolvent person, state, pursuant to subsection 50.4(1) of the Act, that I intend to make a proposal to my creditors.
- 2. Richter Advisory Group Inc/Richter Groupe Conseil inc of 1981 avenue McGill College, 12e étage, Montréal, QC, H3A 0G6, a licensed trustee, has consented to act as trustee under the proposal. A copy of the consent is attached.
- 3. A list of the names of the known creditors with claims of \$250 or more and the amounts of their claims is also attached.
- 4. Pursuant to section 69 of the Act, all proceedings against me are stayed as of the date of filing of this notice with the official receiver in my locality.

Dated at the City of Montréal in the Province of Quebec, this 7th	n day of October 2014.	
	Seedie Le	onf
	Noveko International Inc	
	Insolvent Person	
To be completed by Official Receiver:		
Filing Date		
	Official Receiver	***************************************

Créancier	Adresse	# Compte	Réclamation \$
9088-1327 QUÉBEC INC.	100 - 1190, PLACE NOBEL BOUCHERVILLE QC J4B 5L2		109,262.70
ADMINISTRATEURS - SALAIRES	2-149 RUE JA. BOMBARDIER Boucherville QC J4B 8P1		180,500.00
ASPEC SOLUTION INC.	3B - 1050 ANDERSON MONTREAL QC H2Z 1L9		46,948.22
CHAMBRE COMM. ET D'IND. RIVE SUD	101 - 85 RUE SAINT-CHARLES O. LONGUEUIL QC J4H 1C5		3,796.00
CHAMBRE DE COMM. DU MTL METROP.	6000 - 380, RUE ST-ANTOINE O MONTREAL QC H2Y 3X7		839.32
CIT FINANCIAL	5035 SOUTH SERVICE ROAD P.O. BOX 5060 BURLINGTON ON L7R 4C8		4,973.61
CLUB DE HOCKEY CANADIEN	1260, RUE DE LA GAUCHETIÈRE OUEST MONTREAL QC H3B 5E8		216,910.00
COMPLEXE TOUR CIBC	C.P. 11474 STATION CENTRE VILLE MONTREAL QC H3C 5N4		309,754.60
COMPUTERSHARE	1100 -100 UNIVERSITY AVE TORONTO ON M5J 1V6		4,968.57
CTRE DEV. PORC QUEBEC INC	340 - 2795, BOUL. LAURIER QUEBEC QC G1V 4M7		3,799.40
CUSHMAN & WAKEFIELD LTD.	1950 - 2001, UNIVERSITY STREET MONTREAL QC H3A 2A6		109,226.00
DELL CANADA INC.	501 - 155, GORDON BAKER RD. NORTH YORK ON M2H 3N5		4,573.88
DEMENAGEMENT PERFORMANCE	9050, RUE EDISON ANJOU QC H1J 1T3		8,904.81
EMPLOYÉS - SALAIRE	2-149 RUE JA. BOMBARDIER BOUCHERVILLE QC J4B 8P1		1,141,258.15
EXA DESIGN	2205, RUE DE LA METROPOLE LONGUEUIL QC J4G 1S5		4,025.85
GOWLINGS, LAFLEUR HENDERSON	3700 - 1 PLACE VILLE-MARIE MONTREAL QC H3B 3P4		524,206.08
GROUPE FINANCIER AGA NC.	GROUPE FINANCIER AGA INC. 490 - 4150, STE-CATHERINE O. WESTMOUNT QC H3Z 2W8		5,430.43
RON MOUNTAIN	P.O BOX 3527 STATION A TORONTO ON M5W 3G4		1,114.73



	Liste de créanciers avec des réclamations de \$25	0.00 ou plus	
Créancier	Adresse	# Compte	Réclamation \$
IRVING MITCHELL KALICHMAN	PLACE ALEXIS NIHON TOUR 2 1400 - 3500, BOUL.DE MAISONNEUVE O. WESTMOUNT QC H3Z 3C1		573.49
KPMG	1500 - 600 DE MAISONNEUVE O. MONTREAL QC H3A 0A3		85,995.25
LEFEBVRE COMMUNICATIONS	125, TERRY FOX KIRKLAND QC H9H 4N1		9,944.28
Mamoun aidoud	83, RUE DIDOUCHE MOURAD 16005, ALGIERS ALGERIA		2,067.36
MAZARS HAREL DROUIN CONSEILS INC	1200 - 215, RUE ST-JACQUES MONTREAL QC H2Y 1M6		7,506.14
OSLER, HOSKIN & HARCOURT LLP	620, 8TH AVENUE, 36TH FLOOR NEW YORK NY 10018 USA		2,368.03
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON & CIE	TOUR DE LA BANQUE NATIONALE 2000 - 600, RUE DE LA GAUCHETIERE O. MONTREAL QC H3B 4L8		325,429.06
REVENU CANADA	CENTRE FISCAL DE JONQUIERE 2251, BLVD. RENE-LEVESQUE Jonquiere QC G7S 5J2		105,736.14
REVENU QUEBEC SERVICE DES FAILLITES ET PROPOSITIONS	1600, BOUL. RENE-LEVESQUE O SECTEUR R23CPF, 3e ETAGE MONTREAL QC H3H 2V2		303,145.86
SAFEWAY CANADA	1160 - 1140 BOUL. DE MAISONNEUVE O. MONTREAL QC H3A 1M8		960.00
SIMPKIN ENTREP.ELECTRICIENS	5800, RUE ST-JACQUES O. MONTREAL QC H4A 2E9		1,915.62
THE EQUICOM GROUP INC.	THE EXCHANGE TOWER 130 KING ST.W., PO BOX 421 TORONTO ON M5X 2A2		12,726.53
THIRD EYE CAPITAL CORP.	161 BAY ST Toronto ON M5J 2S1		13,509,175.75
TSAR & TSAI LAW FIRM	8TH FL.,245 DUNHUA S. ROAD, SEC.1, TAIPEI 106 TAIWAN, R.O.C. TAIWAN		52,157.34
UPS CANADA	1022 CHAMPLAIN AVE. BURLINGTON ON L7L 0C2		286.53
VECTOR 7	1020 - 485, RUE MCGILL MONTREAL QC H2Y 2H4		3,898.50
VEZINA ASSURANCES INC.	1601-2001 RUE UNIVERSITE MONTREAL QC H3A 2A6		36,343.09



Total 17,140,721.32

- Consentement -

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de Noveko International Inc. de la ville de Montréal en la province de Québec

À qui de droit,

Nous consentons par la présente, à agir comme syndic, d'après la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, à la présente proposition de Noveko International Inc.

Daté le 7 octobre 2014, à Montréal en la province de Québec.

Richter Advisory Group Ind/Richter Groupe Conseil inc - Syndic

Par:

Raymond Massi, CPA, CA, CIRP

1981 avenue McGill College, 12e étage

Montréal QC H3A 0G6

Téléphone: (514) 934-3400 Télécopieur: (514) 934-8603

- Proposal Consent -

In the Matter of the Notice of Intention to Make a Proposal of Noveko International Inc.

Of the City of Montréal
In the Province of Quebec

To whom it may concern,

This is to advise that we hereby consent to act as trustee under the Bankruptcy and Insolvency Act for the proposal of Noveko International Inc.

Dated at the City of Montréal in the Province of Quebec, October 7, 2014.

Richter Advisory Group Inc/Richter Groupe Conseil inc - Trustee Per:

(Signed)

Raymond Massi, CPA, CA, CIRP 1981 McGill College, 12th Floor Montréal QC H3A 0G6

Phone: (514) 934-3400 Fax: (514) 934-8603



Industrie Canada

Industry Canada

Bureau du surintendant des faillites Canada

Office of the Superintendent of Bankruptcy Canada

District de

Québec

No division : No cour : 01 - Montreal 500-11-047518-143

No dossier:

41-1919185

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une

proposition de:

Noveko International Inc

Personne insolvable

RICHTER ADVISORY GROUP INC / RICHTER GROUPE CONSEIL INC.

Syndic

Date de l'avis d'intention :

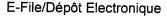
07 octobre 2014

<u>CERTIFICAT DE DÉPÔT D'UN AVIS D'INTENTION DE FAIRE UNE PROPOSITION paragraphe 50.4(1)</u>

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que la personne insolvable susmentionnée a déposé un avis d'intention de faire une proposition en vertu du paragraphe 50.4(1) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Conformément au paragraphe 69(1) de la Loi, toutes les procédures contre la personne insolvable susmentionnée sont suspendues à compter de la date du dépôt de l'avis d'intention.

Date: 08 octobre 2014, 10:07



Séquestre officiel





Industry Canada

Industrie Canada

Office of the Superintendent of Bankruptcy Canada

Bureau du surintendant des faillites Canada

District of QUEBEC
Division No. 01 - Montreal
Court No. 500-11-047518-143
Estate No. 41-1919185

In the Matter of the Notice of Intention to make a proposal of:

Noveko International Inc

Insolvent Person

RICHTER ADVISORY GROUP INC / RICHTER GROUPE CONSEI
Trustee

Date of the Notice of Intention: October 7, 2014, @ 04:21 pm

CERTIFICATE OF FILING OF A NOTICE OF INTENTION TO MAKE A PROPOSAL Subsection 50.4(1)

I, the undersigned, Official Receiver in and for this bankruptcy district, do hereby certify that the aforenamed insolvent person filed a Notice of Intention to Make a Proposal under subsection 50.4 (1) of the Bankruptcy and Insolvency Act.

Pursuant to subsection 69(1) of the Act, all proceedings against the aforenamed insolvent person are stayed as of the date of filing of the Notice of Intention.

E-File / Dépôt électronique

Official Receiver

Sun Life Building, 1155 Metcalfe Street, Suite 950, Montréal, QUEBEC, H3B 2V6, 877/376-9902



EXHIBIT C

Ét	Noveko International Inc. État des projections sur l'évolution de l'encaisse Pour la période du 7 octobre au 7 novembre 2014	Noveko International Inc. vjections sur l'évolution d ode du 7 octobre au 7 nov	nc. n de l'encaiss novembre 20°	9. <u>4</u>		
Semaine se terminant le :	10-Oct-14	17-Oct-14	24-Oct-14	31-Oct-14	07-Nov-14	<u>Total</u>
<u>Recettes</u> Ventes des divers actifs (à déterminer)	<i>چ</i> ا	· ·	<i>9</i>	<i>9</i>	<i></i>	د
Recettes - ventes	,	ı	71,000			71,000
Recettes des filiales (net)	13,000		. '	•	,	13,000
Recettes - autres	13,000	1	-	ı	1	13,000
Total des recettes	26,000		71,000			92,000
Déboursés¹						
Salaires et bénéfices	•	23,000	,	23,000	1	46,000
Frais d'exploitation	10,000	000'6	7,000	12,000	26,000	64,000
Honoraires professionnels	•	25,000	39,000	25,000	25,000	114,000
Intérêts			ı			1
Déboursés des filiales (net)	'	45,000	22,000	60,000	87,000	214,000
Total des déboursés	10,000	102,000	68,000	120,000	138,000	438,000
Variation de l'encaisse	16,000	(102,000)	3,000	(120,000)	(138,000)	(341,000)
Solde bancaire (début)	•	16,000		3,000	1	ı
Financement du créancier garanti1	,	86,000	1	117,000	138,000	341,000
Solde bancaire (fermeture)	16,000 \$	ن	3,000 \$	ن ا	\$	÷
	-	-		:		

Note 1 : Noveko a négocié une entente avec ses prêteurs afin de recevoir des avances pour couvrir ses dépenses.

André Leroux

Président du conseil et chef de la direction Noveko International Inc.

Québec

No division:

01 - Montréal

No cour:

500-11-047518-143

No dossier:

41-1919185

- FORMULAIRE 30 -

Rapport de l'auteur de la proposition sur l'état de l'évolution de l'encaisse (alinéas 50(6)c) et 50.4(2)c) de la Loi)

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de Noveko International Inc. de la ville de Montréal en la province de Québec

La direction de Noveko International Inc, a émis les hypothèses et établi en date du 16 octobre 2014 l'état des projections sur l'évolution de l'encaisse de la personne insolvable ci-annexé qui portent sur la période du 7 octobre au 7 novembre 2014.

Les hypothèses conjecturales utilisées sont raisonnables et cadrent avec l'objet des projections mentionné dans les notes attachées, et les hypothèses probables, convenablement étayées, cadrent avec les projets de la personne insolvable et constituent un fondement raisonnable pour les projections. Toutes ces hypothèses sont énoncées dans les notes attachées.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés et les écarts peuvent être importants.

Les projections ont été établies exclusivement aux fins mentionnées dans les notes attachées, à partir d'un ensemble d'hypothèses probables et conjecturales énoncées dans les notes attachées. En conséquence, il est à signaler que les projections peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Daté le 17 octobre 2014, à Montréal en la province de Québec.

Noveko International Inc débiteur André Leroux, Officier de la Corporation débitrice

Nom et fonction du signataire autorisé

District de: Québec
No division: 01- Montréal
No cour: 500-11-047518-143
No dossier: 41-1919185

FORMULAIRE 30 - Annexe Rapport de l'auteur de la proposition sur l'état de l'évolution de l'encaisse (alinéas 50(6)c) et 50.4(2)c) de la Loi)

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de Noveko International Inc. de la ville de Montréal en la province de Québec

Pertinence:

Noveko International Inc. a déposé un avis de l'intention de faire une proposition le 7 octobre 2014. L'objet de cet état prévisionnel pro forma de l'évolution de l'encaisse est de présenter une estimation des recettes et des débours de Noveko International Inc. pour la période du 7 octobre au 7 novembre 2014 concernant le dépôt d'un avis de l'intention de faire une proposition le 7 octobre 2014. Cet état pro forma a été préparé par la direction et les employés de la personne insolvable à partir des informations financières disponibles à cette date conformément à l'article 50.4(2) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et devrait être lu conjointement avec le Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse.

Notes de projection:

Les projections sur l'évolution de l'encaisse ont été préparées en fonction des hypothèses qui reflètent les lignes de conduite que la direction de la compagnie a prévu adopter pour la période du 7 octobre au 7 novembre 2014, compte tenu de l'ensemble des conditions économiques qui, selon l'avis de la direction, sont les plus probables.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés, même si les hypothèses conjecturales se réalisent, et les écarts peuvent être importants. En conséquence, nous ne pouvons affirmer avec certitude que les projections données se réaliseront.

Conjecturales:

- (a) Recettes projetées
- La perception des recevables est estimée par la direction, basée sur l'expérience de collection de la compagnie;
- (b) Débours projetés
- Les débours ont été estimés par la direction, basé sur les données historiques en tenant compte de la situation actuelle:
- Les salaires sont estimés par la direction, basés sur le nombre d'employés actifs;
- Les déductions à la source sont basées sur les montants réels dus conformément au paiement des salaires
- Le paiement des créances gouvernementales courantes pour déductions à la source est prévu dans les hypothèses de déboursés;
- Les honoraires professionnels sont relatifs aux démarches reliées à la restructuration.
- c) Une entente avec le prêteur a été convenue afin de recevoir des avances pour couvrir les débours.

Daté le 17 octobre 2014, à Montréal en la province de

Québec.

Noveko International Inc

Québec

No division:

01 - Montréal 500-11-047518-143

No cour: No dossier:

41-1919185

-- FORMULAIRE 29 --

Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse (alinéas 50(6)b) et 50.4(2)b) de la Loi)

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de Noveko International Inc. de la ville de Montréal en la province de Québec

L'état des projections sur l'évolution de l'encaisse ci-joint de Noveko International Inc, en date du 16 octobre 2014, qui porte sur la période du 7 octobre au 7 novembre 2014, a été établi par la direction de la personne insolvable aux fins mentionnées dans les notes attachées, à partir des hypothèses probables et conjecturales énoncées dans les notes attachées.

Pour effectuer notre examen, nous avons mené des enquêtes, effectué des analyses et tenu des discussions portant sur les renseignements que nous ont fournis: 🗵 la direction et les employés de la personne insolvable ou 🗆 la personne insolvable. Puisque les hypothèses conjecturales n'ont pas à être étayées, nous nous sommes limités à en évaluer la pertinence par rapport à l'objet des projections. Nous avons également étudié les renseignements fournis par 🗵 la direction ou 🗀 la personne insolvable. à l'appui des hypothèses probables, ainsi que la préparation et la présentation des projections.

D'après notre examen, il n'y a rien qui nous porte à croire, quant aux points importants :

- a) que les hypothèses conjecturales ne cadrent pas avec l'objet des projections;
- b) qu'à la date du présent rapport, les hypothèses probables émises par la direction ne sont pas convenablement étayées et ne cadrent pas avec les projets de la personne insolvable ou ne constituent pas un fondement raisonnable pour les projections, compte tenu des hypothèses conjecturales; ou
- c) que les projections ne reflètent pas les hypothèses probables et conjecturales.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés, même si les hypothèses conjecturales se réalisent, et les écarts peuvent être importants. En conséquence, nous ne pouvons affirmer avec certitude que les projections données se réaliseront.

Les projections ont été établies exclusivement aux fins mentionnées dans les notes attachées, et il est à signaler que ces projections peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Daté le 17 octobre 2014, à Montréal en la province de Québec.

Richter Advisory Group Ing/Richter Groupe Conseil inc - Syndic

Par:

Raymond Massi, CPA, CA, CIRP

1881 avenue McGill College, 12e étage

Montréal QC H3A 0G6

Téléphone: (514) 934-3400 Télécopieur: (514) 934-8603

Québec District de: 01 - Montréal No division: 500-11-047518-143 No cour: No dossier: 41-1919185

FORMULAIRE 29 - Annexe

Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse

(alinéas 50(6)b) et 50.4(2)b) de la Loi)

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de Noveko International Inc. de la ville de Montréal en la province de Québec

Pertinence:

Noveko International Inc. a déposé un avis de l'intention de faire une proposition le 7 octobre 2014. L'objet de cet état prévisionnel pro forma de l'évolution de l'encaisse est de présenter une estimation des recettes et des débours de Noveko International Inc. pour la période du 7 octobre au 7 novembre 2014 concernant le dépôt d'un avis de l'intention de faire une proposition le 7 octobre 2014. Cet état pro forma a été préparé par la direction et les employés de la personne insolvable à partir des informations financières disponibles à cette date conformément à l'article 50.4(2) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et devrait être lu conjointement avec le Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse.

Notes de projection:

Les projections sur l'évolution de l'encaisse ont été préparées en fonction des hypothèses qui reflètent les lignes de conduite que la direction de la compagnie a prévu adopter pour la période du 7 octobre au 7 novembre 2014, compte tenu de l'ensemble des conditions économiques qui, selon l'avis de la direction, sont les plus probables. Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés, même si les hypothèses conjecturales se réalisent, et les écarts peuvent être importants. En conséquence, nous ne pouvons affirmer avec certitude que les projections données se réaliseront.

Conjecturales:

- (a) Recettes projetées
- La perception des recevables est estimée par la direction, basée sur l'expérience de collection de la compagnie;
- (b) Débours projetés
- Les débours ont été estimés par la direction, basé sur les données historiques en tenant compte de la situation actuelle:
- Les salaires sont estimés par la direction, basés sur le nombre d'employés actifs;
- Les déductions à la source sont basées sur les montants réels dus conformément au paiement des
- Le paiement des créances gouvernementales courantes pour déductions à la source est prévu dans les hypothèses de déboursés;
- Les honoraires professionnels sont relatifs aux démarches reliées à la restructuration
- (c) Une entente avec le prête de débours.

Daté le 17 octobre 2014/à Montréal en la province de Québec.

Raymond Massi, CPA, CA, CIRP

1981 avenue McGill College, 12e étage

Montréal QC H3A 0G6

Téléphone: (514) 934-3400 Télécopieur: (514) 934-8603

EXHIBIT D

	Nove Projected Casi For the period	Noveko International Inc. I Cash Flow versus Actua riod October 7 to Octobe	Noveko International Inc. Projected Cash Flow versus Actual Results For the period October 7 to October 31, 2014	
	Actual	Projected	Variance	Notes
Receipts Sale of Assets (to be determined) Receipts from Sales Receipts from Subsidlaries (net) Other Receipts	\$ 32,573 16,867 13,000	71,000 13,000 13,000	\$ (38,427) 3,867	-
Total Receipts	62,441	97,000	(34,569)	
Disbursements Salaries and Benefits General and Administrative Professional Fees Interest	44,960 51,799	46,000 38,000 89,000	(1,040) (13,789 (89,000)	8
Total Disbursements Net cash inflow (outflow)	227,883 (165,442)	300,000	4,124 (72,117) 37,668	
Bank Balance (Beginning) Funding from Secured Lender Bank Balance (Closing)	165,442	203,000	37,558	8
1. The negative variance is the pesuit of timing.				

I he negative variance is the postit of timing.
 The positive variance is the result of timing.

Andre Leroux Chairman of the Board and Chief Executive Officer Noveko International Inc.

EXHIBIT E

	Ètat des Pour la pér	Noveko In projections s iode du 3 nov	Noveko International Inc. jections sur l'évolution d e du 3 novembre au 19 de	Noveko International Inc. État des projections sur l'évolution de l'encaisse our la période du 3 novembre au 19 decembre 2014	14			
Semaine se terminant le :	07-Nov-14	14-Nov-14	21-Nov-14	28-Nov-14	05-Dec-14	12-Dec-14	19-Dec-14	Total
Recettes Ventes des divers actifs (à déterminer) Recettes - ventes Recettes des filiales (net)		54,000	· · ·) I 1	\$ - 127,000	\$ 54,000	\$. 121,000	108,000
lotal des recettes	•	54,000	•	•	127,000	54,000	121,000	356,000
<u>Déboursés</u> Salaires et bénéfices	• (23,000		23,000	•	23,000	•	000'69
riais d'exploitation Honoraires professionneis	28,000 44,000	12,000 20,000	10,000	15,000	24,000	8,000	14,000	109,000
Intérêts Déboursés des filiales (net)	111.000	128.000	129,000	28 000			99,	183,000
Total des déboursés	181,000	181,000	190,000	89,000	41,000	73,000	31.000	786.000
Vanavon de l'encaisse Solde bancaire (début)	(181,000)	(127,000)	(190,000)	(89,000)	86,000	(19,000)	90,000	(430,000)
Financement du créancier garantie 1 Solde hancelre (fermetture)	181,000	127,000	190,000	89,000	(86,000)	19,000	(000'06)	430,000
	יי				\$			

Note 1: La Cour a émis, le 16 octobre 2014, une ordonnance autorisant une facilité de crédit intérimaire de 2 M\$ garantie par une charge de premier rang en faveur de Third Eye Capital.

André Leroux Président du conseil et chef de la direction Noveko International Inc.

Québec

No division:

01 - Montréal

No cour:

500-11-047518-143

No dossier:

41-1919185

- FORMULAIRE 30 -

Rapport de l'auteur de la proposition sur l'état de l'évolution de l'encaisse (alinéas 50(6)c) et 50.4(2)c) de la Loi)

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de Noveko International Inc. de la ville de Montréal en la province de Québec

La direction de Noveko International Inc, a/ont émis les hypothèses et établi en date du 3 novembre 2014 l'état des projections sur l'évolution de l'encaisse de la personne insolvable ci-annexé qui portent sur la période du 3 novembre au 19 décembre 2014.

Les hypothèses conjecturales utilisées sont raisonnables et cadrent avec l'objet des projections mentionné dans les notes attachées, et les hypothèses probables, convenablement étayées, cadrent avec les projets de la personne insolvable et constituent un fondement raisonnable pour les projections. Toutes ces hypothèses sont énoncées dans les notes attachées.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés et les écarts peuvent être importants.

Les projections ont été établies exclusivement aux fins mentionnées dans les notes attachées, à partir d'un ensemble d'hypothèses probables et conjecturales énoncées dans les notes attachées. En conséquence, il est à signaler que les projections peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Daté le 3 novembre 2014, à Montréal en la province de Québec.

Noveko International Inc

débiteur

André Leroux, Officier de la Corporation débitrice

Nom et fonction du signataire

autorisé

Québec

No division:

01 - Montréal 500-11-047518-143

No cour: No dossier:

41-1919185

FORMULAIRE 30 - Annex
Rapport de l'auteur de la proposition sur l'état
de l'évolution de l'encaisse
(alinéas 50(6)c) et 50.4(2)c) de la Loi)

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de Noveko International Inc. de la ville de Montréal en la province de Québec

Pertinence:

Noveko International Inc. a déposé un avis de l'intention de faire une proposition le 7 octobre 2014. L'objet de cet état prévisionnel pro forma de l'évolution de l'encaisse est de présenter une estimation des recettes et des débours de Noveko International Inc. pour la période 3 novembre au 19 décembre 2014 concernant le dépôt d'une requête en prorogation de délai pour faire une proposition. Cet état pro forma a été préparé par la direction et les employés de la personne insolvable à partir des informations financières disponibles à cette date conformément à l'article 50.4(2) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et devrait être lu conjointement avec le Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse.

Notes de projection:

Les projections sur l'évolution de l'encaisse ont été préparées en fonction des hypothèses qui reflètent les lignes de conduite que la direction de la compagnie a prévu adopter pour la période du 3 novembre au 19 décembre 2014, compte tenu de l'ensemble des conditions économiques qui, selon l'avis de la direction, sont les plus probables.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés, même si les hypothèses conjecturales se réalisent, et les écarts peuvent être importants. En conséquence, nous ne pouvons affirmer avec certitude que les projections données se réaliseront.

Conjecturales:

- (a) Recettes projetées
- La perception des recevables est estimée par la direction, basée sur l'expérience de collection de la compagnie;
- (b) Débours projetés
- Les débours ont été estimés par la direction, basé sur les données historiques en tenant compte de la situation actuelle:
- Les salaires sont estimés par la direction, basés sur le nombre d'employés actifs;
- les déductions à la source sont basées sur les montants réels dus conformément au paiement des salaires;
- Le paiement des créances gouvernementales courantes pour déductions à la source est prévu dans les hypothèses de déboursés;
- Les honoraires professionnels sont relatifs aux démarches reliées à la restructuration.
- c) Une entente avec le prêteur a été convenue afin de recevoir des avances pour couvrir les débours.

Daté le 3 novembre 2014, à Montréal en la province de Québec.

Noveko International Inc

Québec

No division: No cour: 01 - Montréal 500-11-047518-143

No dossier:

41-1919185

 FORMULAIRE 29 - Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse (alinéas 50(6)b) et 50.4(2)b) de la Loi)

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de Noveko International Inc. de la ville de Montréal en la province de Québec

L'état des projections sur l'évolution de l'encaisse ci-joint de Noveko International Inc, en date du 3 novembre 2014, qui porte sur la période du 3 novembre au 19 décembre 2014, a été établi par la direction de la personne insolvable aux fins mentionnées dans les notes attachées, à partir des hypothèses probables et conjecturales énoncées dans les notes attachées.

Pour effectuer notre examen, nous avons mené des enquêtes, effectué des analyses et tenu des discussions portant sur les renseignements que nous ont fournis: ☑ la direction et les employés de la personne insolvable ou ☐ la personne insolvable. Puisque les hypothèses conjecturales n'ont pas à être étayées, nous nous sommes limités à en évaluer la pertinence par rapport à l'objet des projections. Nous avons également étudié les renseignements fournis par ☑ la direction ou ☐ la personne insolvable. à l'appui des hypothèses probables, ainsi que la préparation et la présentation des projections.

D'après notre examen, il n'y a rien qui nous porte à croire, quant aux points importants :

- a) que les hypothèses conjecturales ne cadrent pas avec l'objet des projections;
- b) qu'à la date du présent rapport, les hypothèses probables émises par la direction ne sont pas convenablement étayées et ne cadrent pas avec les projets de la personne insolvable ou ne constituent pas un fondement raisonnable pour les projections, compte tenu des hypothèses conjecturales; ou
- c) que les projections ne reflètent pas les hypothèses probables et conjecturales.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés, même si les hypothèses conjecturales se réalisent, et les écarts peuvent être importants. En conséquence, nous ne pouvons affirmer avec certitude que les projections données se réaliseront.

Les projections ont été établies exclusivement aux fins mentionnées dans les notes attachées, et il est à signaler que ces projections peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Daté le 3 novembre 2014, à Montreal en la province de Québec.

Richter Advisory Group Inc/Righter Groupe Conseil inc - Syndic

D---

Raymond Massi, CPA, CA, CIRP

1981 avenue McGill College, 12e étage

Montréal QC H3A 0G6

Téléphone: (514) 934-3400 Télécopieur: (514) 934-8603

Québec

No division:

01 - Montréal

500-11-047518-143

No cour: No dossier:

41-1919185

FORMULAIRE 29 - Annexe

Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse (alinéas 50(6)b) et 50.4(2)b) de la Loi)

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de Noveko International Inc. de la ville de Montréal en la province de Québec

Pertinence:

Noveko International Inc. a déposé un avis de l'intention de faire une proposition le 7 octobre 2014. L'objet de cet état prévisionnel pro forma de l'évolution de l'encaisse est de présenter une estimation des recettes et des débours de Noveko International Inc. pour la période 3 novembre au 19 décembre 2014 concernant le dépôt d'une requête en prorogation de délai pour faire une proposition. Cet état pro forma a été préparé par la direction et les employés de la personne insolvable à partir des informations financières disponibles à cette date conformément à l'article 50.4(2) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et devrait être lu conjointement avec le Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse.

Notes de projection:

Les projections sur l'évolution de l'encaisse ont été préparées en fonction des hypothèses qui reflètent les lignes de conduite que la direction de la compagnie a prévu adopter pour la période du 3 novembre au 19 décembre 2014, compte tenu de l'ensemble des conditions économiques qui, selon l'avis de la direction, sont les plus probables.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés, même si les hypothèses conjecturales se réalisent, et les écarts peuvent être importants. En conséquence, nous ne pouvons affirmer avec certitude que les projections données se réaliseront.

Conjecturales:

- (a) Recettes projetées
- La perception des recevables est estimée par la direction, basée sur l'expérience de collection de la compagnie;
- (b) Débours projetés
- Les débours ont été estimés par la direction, basé sur les données historiques en tenant compte de la situation actuelle;
- Les salaires sont estimés par la direction, basés sur le nombre d'employés actifs;
- les déductions à la source sont basées sur les montants réels dus conformément au paiement des salaires;
- Le paiement des créances gouvernementales courantes pour déductions à la source est prévu dans les hypothèses de déboursés;
- Les honoraires professionnels sont relatifs aux démarches reliées à la restructuration.
- c) Une entente avec le prêteur a été convenue afin de recevoir des avances pour couvrir les débours.

Daté le 3 novembre 2014, à Montréal en la province de Québec.

Richter Advisory Group Inc/Richter Groupe Conseil inc - Syndic

Par:

Raymond Massi, CPA, CA, CIRP

1981 avenue McGili College, 12e étage

Montréal QC H3A 0G6

Téléphone: (514) 934-3400 Télécopieur: (514) 934-8603